

Fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours de Technicien territorial  
externe, interne et 3ème concours,  
spécialité espaces verts et naturels - SESSION 2024

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère  
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de familles bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

Vu le Code du Sport, titre II, Chapitre I, disposant en son article L.221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatifs aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

Vu l'arrêté n° 2023\_071 du 13 juillet 2023 portant ouverture du concours technicien territorial externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1** – La liste des candidats admis à concourir du concours de Technicien territorial externe, interne et 3ème concours - spécialité espaces verts et naturels, ouvert par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère au titre de l'année 2024 est la suivante.

Elle contient 192 noms et se décompose comme suit :

Concours externe (51 noms) :

Civilité	Nom	Prénom	Observation
Monsieur	ANGLES	Jérémy Alain	
Monsieur	AURIAC-TETOY	Jérôme Jean Charles	Admis sous réserve
Monsieur	BARDY	Thomas	
Madame	BATTESTI	Marina	Admise sous réserve
Madame	BELMONTE	Magali	
Madame	BERNARD	Cyrielle Adeline	
Madame	BOES	Marine	
Madame	BONIFACE	Louise	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024\_055-AR



Madame	CORVAISIER	Manon	
Monsieur	CRIVELLO	Sylvain	
Madame	CUILLERET	Anne-Line	
Monsieur	CURVALE	Yohann	
Monsieur	DAUMAS	Charles Louis Joseph	
Madame	DAVETI	Laure	
Madame	DEVILLE	Mélodie	
Madame	DREIDEMY	Jeanne	
Monsieur	DUCHENET	Cyrille Georges Michel	
Monsieur	FERRIÉ	Yannick	
Madame	FURLANO	Aurélie	
Monsieur	GASQ	Lilian	
Monsieur	GAUTHIER	Edgar	
Monsieur	GIANOGLIO	Baptiste Pierre	
Monsieur	GIUDICE	Tristan	
Madame	GUERINEAU	Fanny Christel Marie	
Monsieur	GUEUGNON	Thomas	
Madame	HAMON	Solenn	Admise sous réserve
Monsieur	HUCBOURG	Maxime	
Monsieur	JALABERT	Arnaud	
Monsieur	KHERBOUCHE	Florian	
Monsieur	LARMANDE	Nathan	
Monsieur	LAVERGNE	Jeremy Xavier	
Madame	MALET	Océane	
Monsieur	MARCH	Jean-Philippe	Admis sous réserve
Monsieur	MARTINEZ	Corantin	
Madame	MOLINIER	Pauline Charlotte Léa	
Madame	MORIN	Julie	
Madame	PAGANO	Noémie	
Monsieur	PANTUSI	Clément	
Madame	PEREZ	Karine	
Madame	PERREAU	Agnès	
Monsieur	PETTINETTI	Jean-Marc Franck André	
Monsieur	RAMON	Alexandre	
Monsieur	REINE	Nicolas Louis	
Monsieur	RIVAL	Pierre	
Monsieur	RIVALS	Guillaume Alexandre	
Monsieur	ROSIER-ROUSSET	Stéphane	
Monsieur	SAINTE SAMAT	David	
Monsieur	SAMUEL	Pierre-Damien	
Monsieur	STEVENSON	William Peter	Admis sous réserve
Monsieur	TRAVER	Axel	Admis sous réserve
Madame	TREILHOU	Lisa	

Concours interne (128 noms) :

Civilité	NOM	Prénom	Observation
Monsieur	ANDREU	Nicolas	
Monsieur	ARGELERY	Nicolas	
Monsieur	ARGELIEZ	Christophe	
Monsieur	AUCLAIR	Christophe	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024\_055-AR



Monsieur	BARDOU	Arnaud Jean-Louis	
Monsieur	BARNABE	Serge	
Monsieur	BAYLE	Sébastien Jean Maurice	
Monsieur	BEALET	Arnaud Daniel	
Madame	BELMONTE	Magali	Admise sous réserve
Madame	BENETTI	Elisa Alba	
Monsieur	BENGOUA	Ali	Admis sous réserve
Monsieur	BERGER	Benoît	
Monsieur	BERNARD	Nicolas Patrick Maurice	
Monsieur	BERTHUEL	Thierry	
Monsieur	BES	Laurent	
Monsieur	BLANC	Nicolas	
Monsieur	BLAQUIERE	Fabrice	
Monsieur	BLONDEL	Kevin	
Monsieur	BLONDIN	Julien Joseph	
Monsieur	BOS	Dominique	
Madame	BOUCHET	Cindy	
Monsieur	BOUDES	Gabriel	
Monsieur	BOUISSET	Florian	
Monsieur	BOUSQUET	Sébastien	
Monsieur	BOZZETTO	Mathieu	
Monsieur	BREIL	Sylvain	
Monsieur	<i>BRUDER RHODES</i>	<i>Mat Maurice</i>	
Monsieur	BUCCA	Sebastien	
Madame	BURGIO	Aurélie Odette	
Monsieur	CABALLERO	Gregory	
Madame	CABORDERIE	Lucie	
Monsieur	CABROL	Jérôme	
Monsieur	CARRION	Raphaël	
Monsieur	CAUSSE	Romain Guilhem	
Monsieur	<i>CAZAURANG</i>	<i>Bruno</i>	
Monsieur	CHAPELLE GARCIA	Mickaël Christophe	
Monsieur	CHAPUT	Loïc	
Monsieur	CHILITPOULOS	Michel	
Monsieur	CLAUDE	Romain	
Madame	COMBAT	Johanna	
Monsieur	CORDERO	Jean-François	
Monsieur	CORTES	Mathieu	Admis sous réserve
Madame	COULANGEAT	Clémence	Admise sous réserve
Monsieur	COULET	Bruno	
Monsieur	CUVIER	Ludovic	
Monsieur	DANIEL	Arnaud	
Monsieur	DARREY	Sylvain	
Monsieur	DECAUX	Clément	
Monsieur	DECHANTELOUP	Thomas	
Monsieur	DECLUNY	Christophe Arnaud	
Madame	DENEGRI SUDRE	Leia	
Madame	ESPELT	Séverine	
Monsieur	FALIP	Jérôme	
Monsieur	FAUCHET	Crist	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024\_055-AR



Monsieur	FAUCON	Olivier	
Monsieur	FERRER	Damien	
Monsieur	FIOL	Julien	
Monsieur	FORESTIER	Michel	
Monsieur	FOUILHE	Florian	
Monsieur	FOULQUIER	Eric	
Monsieur	GACH	Arthur	
Monsieur	GAIDON	Bruno Bernard Charles	
Madame	GALVAIRE	Marie	
Monsieur	GELLY	Julien	
Monsieur	GUIRAO	Gilbert	
Monsieur	HABAY	Bruno	
Monsieur	JACQUI THOMAS	Denis	Admis sous réserve
Monsieur	JARDI	Sébastien	
Monsieur	JEAN	Frédéric	
Monsieur	JEREZ	Jean-Christophe	
Monsieur	JOUET	Nicolas	
Monsieur	LALANNE	Yannick	
Madame	LAMOTTE-BADANI	Camille	
Madame	LAMOUREUX	Marlene	
Monsieur	LASCIOUVE	Ludovic	
Monsieur	LE BORNE	Florian Thibault Samuel	
Monsieur	LEPINE	Jérôme Jacky Francis Hugues	
Monsieur	LETARGUA	Mickael Richard	
Monsieur	LLORCA	Sébastien	
Monsieur	LOCOCHE	Stéphane	
Monsieur	LOPEZ	Jérémy	
Monsieur	LOPEZ	Michael	
Monsieur	LOUCHART	Gaétan	Admis sous réserve
Monsieur	LURMEAU	Jérôme	
Monsieur	MAGNIER	Matthias	
Monsieur	MAILLET	Nicolas	
Monsieur	MARIE	Bertrand Romain Joël	
Monsieur	MARÉCHAL	Vincent	
Monsieur	MESTRE	Lionel	
Monsieur	MIESCH	Gérald	
Monsieur	MINARRO	Antony Antoine Joseph	
Madame	MONTROUGE	Nathalie	
Monsieur	MOULINIER	Frederic	
Monsieur	MOURICHO	Clément	
Monsieur	OSMONT-VIDAL	Gaétan	
Monsieur	PAGES	Frédéric	
Monsieur	PAREDES	Laurent	
Madame	PELLET	Laëtitia	
Monsieur	PERIES	Jean-Marie Pierre Alexandre	
Monsieur	PERRIN	Gaétan	
Monsieur	PIZZOLATO	Benoit	
Monsieur	PORCHE	Bertrand	
Monsieur	PORTAL	Jean	
Monsieur	PUJOL	Florian	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 048-284800026-20240402-2024\_055-AR



Monsieur	QUEREL	Benoît	
Monsieur	RAGOSA	Julien Christian André	
Monsieur	RAMLI	Hamid	
Monsieur	RAPHY	Jeremy Jean-Yves	
Monsieur	RAZAT	Thomas	
Monsieur	RHOUDAF	Mustapha	Admis sous réserve
Monsieur	ROUARD	François	
Monsieur	ROUMEC	Alban	
Monsieur	SALARD	Benoît	
Monsieur	SAMPIERI	André Jean-Paul	
Madame	SAUER	Priscilla	
Monsieur	SENE	Paulin Alexandre	
Monsieur	SIMON	Quentin Noël Valery	
Monsieur	THUOT	Tom	
Madame	TINÉ	Sybile	Admise sous réserve
Monsieur	TROGNON	Frederic	
Monsieur	VAGNER	Rénald	
Monsieur	VALLADE	Jérôme	
Monsieur	VERGNAS	Arnaud	
Monsieur	VICTORS	Joris	
Madame	VIES	Pauline	Admise sous réserve
Monsieur	VILLEDIEU	Hugo Jules	
Monsieur	VINCENT	Vivian	
Monsieur	ZACCARIOTTO	Rémy	

Troisième concours (13 noms) :

Civilité	NOM	Prénom	Observation
Monsieur	AQUILINO	Anthony	
Monsieur	BROSSARD	Gilles	
Monsieur	CRESPO	Boris	Admis sous réserve
Monsieur	DESLIENS	Simon	
Monsieur	DUBRAY	Damien Didier Alex Blaise	
Madame	FAUCON	Catherine	
Monsieur	GARDERE	Benoît	
Madame	HUGUET	Johanna	
Monsieur	IBANEZ	Raymond	
Monsieur	JAMPY	Florian Anthony	Admis sous réserve
Monsieur	JAUBERT	Audric	
Madame	MONTCHALIN LEPINE	Sonia	
Monsieur	TRANCHANT	Yannick	



**ARTICLE 2** - L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier de candidature complet est acceptée sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier. Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve. La participation au concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier de candidature en temps utile

**ARTICLE 3** : L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le 11 avril 2024 :

- à la Halle Saint Jean, 16B avenue des Gorges du Tarn, 48000 Mende
- au Centre de gestion de la fonction publique territoriale, 11 boulevard des capucins, 48000 Mende

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 29 mars 2024

Le Président,



Laurent SUAU

